

Semaine de l'action bénévole

Terrebonne, le 21 avril 2022 – Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole (24 au 30 avril 2022), la Fédération des clubs de motoneigiste du Québec, en collaboration avec Kimpex, est fière de souligner le travail des 4 500 bénévoles qui œuvrent pour faire rayonner l'activité motoneige à travers le Québec.

Née d'un désir de créer et d'offrir un milieu agréable, cohérent et sécuritaire pour la pratique de la motoneige, l'industrie motoneige est le fruit de cette volonté collective entre passionnés. Elle est aujourd'hui considérée comme un produit touristique hivernal important avec des retombées économiques annuelles de plus de 3,3 milliards \$ au Québec. Les 33 000 km de sentiers qui parcourent la province sont le résultat de plus de 800 000 heures par année consacrées bénévolement à l'activité. Que l'on parle d'installer de la signalisation, de négocier des droits de passage ou de gratter les sentiers, les bénévoles demeurent au cœur de l'activité motoneige au Québec. C'est pourquoi nous les remercions et nous sommes fiers de souligner leur implication dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*.

Un programme conçu pour les bénévoles

Soucieux des défis auxquels font face les clubs de motoneigistes au Québec, le conseil d'administration de la FCMQ a choisi, en 2013, de retenir la somme de 1 \$ par droit d'accès vendu pour aider à financer un programme dédié à la reconnaissance et au remerciement des bénévoles. En 2015, la FCMQ s'est associée à la compagnie Kimpex pour lancer le *Programme d'action bénévole Kimpex*. Cette initiative comprend la création d'un fonds annuel de 100 000 \$, distribué sous forme de 400 chèques-cadeaux d'une valeur de 250 \$ chacun, distribués lors de tirages, parmi les 4500 bénévoles des clubs membres de la FCMQ.

Au nom de la Fédération des clubs des motoneigistes du Québec et Kimpex, merci !

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-six années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 197 clubs membres et de leurs 120 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

-30-

Service des relations médias
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
medias@fcmq.qc.ca
514 252-3076 ou 514 268-2649

KIMPEX